







MSP

Et si vous partagiez vos salariés pour plus de sérénité?

Les Groupements d'Employeurs embauchent et vous mettent à disposition des professionnels de santé ou d'autres catégories de salariés tels que des secrétaires médicales, des assistants médicaux ou des coordonnateurs de MSP

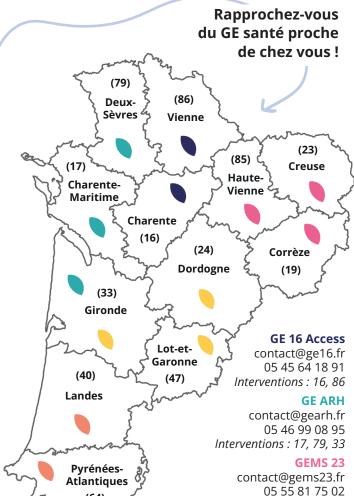
Vous avez déjà un salarié et souhaitez le partager avec une autre structure?

> Vous avez besoin de conseils pour recruter, embaucher, former, et gérer le contrat de travail de vos salariés?

Vous envisagez d'accueillir un nouveau collaborateur, voire même de le partager avec des confrères. mais ne souhaitez pas porter son contrat de travail et l'administratif associé?

Contactez les GE santé de Nouvelle-Aquitaine!

La facturation de leurs prestations s'effectue sans TVA.



Pour plus d'informations sur la formule Groupement d'Employeurs, contactez le réseau régional des GE:

(64)

CRGE

Interventions: 19, 23, 85

Interventions: 24, 33, 47

accueil.bearn@ge64.fr 05 59 31 11 57

Interventions: 40, 64

05 53 24 95 86

GESA / GE 64

agencebergerac@ge-dms.fr

contact@crge.com 05 49 88 25 57